GRS : Guide de démarrage rapide
Chauffage avec fil pilote

REF : 1256

SOMMAIRE

1 Préface.....4
2 Présentation du produit.....5
3 Installation.....7
3.1 Insertion de la carte SIM.....7
3.2 Pile.....7
3.3 Câblage du chauffage électrique avec fil pilote.....9
3.4 Sonde de température.....10
3.5 Alarmes périmétrique et volumétrique.....11
4 Mise en fonctionnement.....12
4.1 Déclaration administrateur auprès du produit.....12
4.2 Réglages du chauffage.....13
4.2.1 Régulation.....13
4.2.2 Marche/Arrêt.....13
4.3 Surveillance des alarmes.....14
5 Messages d'alertes reçus.....15
6 Bouton poussoir et voyant lumineux.....16
7 Caractéristiques.....17
8 Garantie.....18

HISTORIQUE

Révision	Date (jj/mm/aaaa)	Description
1.005102020	05/10/2020	Document initial
2.025082021	25/08/2021	Ajout d'une commande pour définir un type de chauffage. Pilotage de la sortie Z1 en fonction du type de chauffage
2.711072022	11/07/2022	Mise à jour schéma de câblage Modification format carte SIM. Passe de micro SIM à nano SIM
2.709022023	09/02/2023	Amélioration de la lisibilité des schémas de câblage

1 PRÉFACE

Cette documentation n'est valable que pour les Gestionnaires de Résidence Secondaire achetés à partir du 11/07/2022. Dans le cas contraire voir la documentation précédente

Ce présent guide de démarrage rapide est destiné à mettre rapidement votre Gestionnaire de Résidence Secondaire en fonctionnement. Votre système de chauffage doit être obligatoirement des équipement de chauffage **avec un fil pilote**. Si ce n'est pas le cas deux autres guides de démarrage sont disponibles suivant votre système de chauffage :

→ Le Guide de démarrage rapide du GRS avec radiateurs électriques sans fil pilote

→ Le Guide de démarrage rapide du GRS avec chaudière

2 PRÉSENTATION DU PRODUIT

Le Gestionnaire de Résidence Secondaire (GRS) est destiné à gérer à distance la sécurité et le chauffage de votre résidence secondaire. Il vous permet d'être instantanément informé d'une éventuelle intrusion. Vous êtes alors en mesure de prévenir les forces de l'ordre pour expulsion avant 48h, évitant ainsi de passer par la justice.

Votre smartphone vous permet de contrôler et commander la sécurité et le chauffage au moyen de simples SMS.

Ainsi aucun abonnement avec box internet n'est nécessaire. Une simple carte SIM souscrite auprès de l'opérateur de votre choix doit être installée à l'intérieur du produit. Suivant l'offre souscrite vous **économisez ainsi plus de 1000€ sur 5 ans** par rapport une solution nécessitant une box et n'empêche pas l'envoi d'une alarme en cas de coupure secteur.

La **sécurité et le chauffage** sont contrôlés et commandés au moyen de votre smartphone par la réception où l'envoi de simples SMS. Il n'est pas nécessaire de prendre d'abonnement internet avec box, il vous suffit d'installer à l'intérieur du produit une **carte SIM** souscrite auprès de l'opérateur de votre choix.

La gestion de la **sécurité** est assurée au moyen de détecteurs d'ouverture de portes et fenêtres (détecteurs non fournis avec le produit) et d'une liaison câblée avec votre alarme intrusion (non obligatoire). En cas de détection d'intrusion ou de coupure électrique dans votre résidence (câble électrique extérieur coupé intentionnellement, panne du réseau électrique, disjonction dans le tableau), vous recevrez un SMS sur votre smartphone.

La commande du **chauffage** agit directement sur la température ambiante, tout en conservant votre système de chauffage installé et votre programmateur, s'il existe. Ainsi, lorsque vous êtes absent vous privilégiez l'économie en passant en allure **ECO**, tout en évitant le risque de gel. Vous anticipez votre venue en passant en allure **CONFORT**. La sonde de température fournie, vous permet de surveiller et régler la température à distance.

Vous pouvez piloter 3 sorties : 2 sorties pour piloter des zones de chauffage et une sortie alarme pour commander un avertisseur sonore dans la résidence. Si vous n'utilisez pas d'appareil d'alarme vous pouvez vous en servir pour commander un autre appareil électrique (cumulus, plancher-chauffant, piscine…).

L'ajout d'un contacteur de puissance est nécessaire pour piloter un appareil dont la puissance est supérieure à 100W. Nous vous proposons sur notre site des contacteurs Legrand 412501.

Informations complémentaires :

Le produit utilise les communications GSM, il vous est donc nécessaire de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix. Celui-ci vous fournira une carte SIM. Cette carte contiendra toutes les informations concernant votre abonnement. Afin d'éviter l'interruption du réseau GSM dû à l'expiration d'une carte SIM prépayée ou à forfait limité, nous vous conseillons d'éviter ce genre d'abonnement.

Le code PIN de la carte SIM devra préalablement être désactivé à l'aide d'un téléphone portable avant d'être insérée à l'intérieur du produit.

Important : Pour des raisons de sécurité, il vous faudra tenir secret le numéro de téléphone GSM du transmetteur.

3 INSTALLATION

Pour des raisons de sécurité, ce produit doit être installé dans votre tableau électrique par une personne habilitée. Le disjoncteur électrique d'installation doit impérativement être coupé et une vérification d'absence de toute tension sur le produit est nécessaire avant toute intervention.

3.1 INSERTION DE LA CARTE SIM

Pour installer la carte nano SIM, déclipsez la face avant du produit à l'aide d'un tournevis plat, le connecteur destiné à la carte nano SIM se situe perpendiculairement à la face avant. La zone de contact de la carte SIM doit être du coté du circuit imprimé. La carte SIM doit s'insérer sans forcer afin d'éviter de l'abîmer ainsi que l'électronique.

⚠ **Attention au sens d'insertion de la carte nano SIM dans le connecteur. Lors de l'insertion de la carte nano SIM le produit doit être hors tension.**

3.2 PILE

Le rôle de cette pile est de vous envoyer un SMS d'alarme en cas de coupure d'alimentation électrique. Sa durée de vie est fonction du nombre de coupures d'alimentation électriques, elle peut être supérieure à 5 ans.

Lorsque la tension pile descend au-dessous de 8V, le produit vous envoie un SMS d'alerte « Pile faible » puis un rappel la semaine suivante vous invitant à la remplacer.

Pour remplacer la pile, mettre le produit hors tension (⚠ attention aux risques de chocs électriques), ouvrir la face avant du boîtier et remplacer la pile située dans le clip métallique prévu à cet effet.

Lors de ce remplacement, privilégiez une pile alcaline 9 Volts de type PP3.

⚠ ***Des précautions sont à prendre :***

- Ne pas les jeter (dans un souci du respect de l'environnement, vous devez rapporter les piles usagées dans un point de collecte)

- Ne pas les recharger

3.3 CÂBLAGE DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE AVEC FIL PILOTE

Dans cette configuration, le GRS pilote vos équipements de chauffage via leur fil pilote.

Commande d'un appareil de chauffage électrique à Fil pilote avec Z1
Pour commander l'appareil avec Z2, remplacez Prog1 par Prog2, ainsi que FP1 par FP2, et L1 par L2

(1) : En l'absence de thermostat programmable à fil pilote, ne rien connecter sur Prog1

3.4 SONDE DE TEMPÉRATURE

Le produit possède une entrée pour y connecter sa sonde de température. Le rôle de cette sonde de température est dans un premier temps d'assurer la régulation en température de vos équipements de chauffage connectés sur Z1 et Z2 lorsque ces sorties sont en régulation. Et dans un second temps de prévenir en cas risque de gel.

Cette sonde est optionnel mais est obligatoire pour assurer une régulation en température par le produit.

3.5 ALARMES PÉRIMÉTRIQUE ET VOLUMÉTRIQUE

Si votre installation ne comporte pas d'alarme intrusion ou que vous ne souhaitez pas utiliser les entrées d'alarme, il est nécessaire de court-circuiter les entrées d'alarme non utilisées afin de ne pas générer d'alarmes intempestives

Le produit permet de connecter au choix jusqu'à 2 alarmes distinctes.

Alarme périmétrique :

Si vous souhaitez surveiller d'éventuelles intrusions périmétriques dans votre logement vous pouvez vous procurer un lot de 5 détecteurs périmétrique.

Ces détecteurs doivent être câblés en **série** et connectés sur les 2 bornes d'entrée prévues à cet effet (P1 – P2). Si vous ne souhaitez pas utiliser cette fonction périmétrique, vous devez court-circuiter ces 2 bornes avec un fil électrique.

Alarme volumétrique :

Si vous disposer déjà d'une alarme intrusion, vous avez la possibilité de la relier au produit. Son information doit être une sortie à contact sec. Ce contact est à câbler sur les 2 entrées (V1 – V2). Dans le cas contraire vous devez court-circuiter ces 2 entrées avec un fil électrique.

4 MISE EN FONCTIONNEMENT

Les paragraphes suivants sont le minimum nécessaire pour un fonctionnement basique du produit. Pour une utilisation avancée voir la documentation complète.

4.1 DÉCLARATION ADMINISTRATEUR AUPRÈS DU PRODUIT

Une fois le produit installé physiquement, cette mise en service nécessite moins de 2mn pour fonctionner et recevoir des alarmes. Pour fonctionner, le produit doit connaître un administrateur (généralement le propriétaire de la résidence).

A la mise sous tension vous avez **2 minutes** pour envoyer avec votre mobile le message « **ADMIN** » au numéro de téléphone de la carte SIM installée dans le produit.

A réception de ce message, le produit vous reconnaît comme administrateur et vous retourne un SMS de confirmation.

Si les 2 minutes se sont écoulées avant d'avoir eu le temps de finir cette déclaration, il suffit de couper l'alimentation du produit, (appuyer sur le bouton poussoir si le voyant est allumé), puis remettre l'alimentation et recommencer la procédure. Vous pouvez ainsi à tout moment changer d'administrateur en répétant l'opération ci-dessus.

Vous pouvez alors vérifier que vos entrées d'alarme sont bien câblées en les générant une par une sur les entrées. A chaque génération d'alarme, vous recevrez un message prédéfini.

De même, si la pile est bien installée dans le produit, coupez l'alimentation du produit, le voyant va s'éteindre après 1 minute. Entre temps vous devez recevoir un message d'alerte.

Vous devez à présent définir votre type de chauffage, dans le cas présent, une chaudière. Pour cela vous devez envoyer avec votre mobile le SMS « **CHAUFFAGE=FP »** au numéro de téléphone du produit.

4.2 RÉGLAGES DU CHAUFFAGE

4.2.1 RÉGULATION

Pour réguler en température il est obligatoire de vous procurer la sonde de température pour le chauffage.

Pour sélectionner l'allure donnée par votre programmateur envoyez le mot « **CONFORT** ».

La température de confort est celle donnée par votre thermostat programmable ou vos appareils de chauffage. L'envoi de cette commande permet d'anticiper la remontée en température de votre résidence avant votre arrivée. En allure **CONFORT**, le voyant est allumé fixe. Si vous êtes présent dans la résidence, vous pouvez également passer en allure **CONFORT** par simple appui sur le poussoir de la face avant du produit, le voyant doit s'allumer fixe.

Pour sélectionner l'allure **ECO** : envoyez le mot « **ECO** ».

Choisissez l'allure **ECO** lorsque vous êtes absent ou allez quitter votre résidence, le produit va réguler le chauffage à la température de consigne que vous avez choisie. Vous pouvez également passer en allure **ECO** par simple appui sur le poussoir du produit, le voyant doit clignoter lentement.

Pour régler la température de consigne de l'allure **ECO**: envoyez « **CONSIGNE=08** » La valeur indiquée après le « = » correspond à la température de régulation souhaitée dans cette allure (8°C dans cet exemple). Cette consigne peut être réglée entre **0**°C et **30**°C.

En allure **ECO**, la température obtenue sera comprise entre 0°C et la plus basse des deux valeurs suivantes : 30°C et la température de confort de votre système de chauffage

4.2.2 MARCHE/ARRÊT

Si vous ne souhaitez pas faire de régulation de température vous avez la possibilité de piloter chaque zone en marche-arrêt. Dans ce cas la sonde de température n'est pas nécessaire.

En l'absence de la sonde de température vous ne pourrez pas être informé d'un risque de gel dans votre logement

Les commandes « **Z1=ON** » et « **Z2=ON** » permettent de mettre en marche respectivement les zones 1 et 2. De même que « **Z1=OFF** » et « **Z2=OFF** » arrêteront ces même zones.

Si par la suite vous vous procurez une sonde de température pour le chauffage, vous avez la possibilité de passer une ou deux zones en régulation avec les commandes « **Z1=REGUL** » et « **Z2=REGUL** »

4.3 SURVEILLANCE DES ALARMES

Pour réaliser cette surveillance il est indispensable de connecter des détecteurs périmétriques ou une centrale

Le GRS surveille en permanence la présence d'une alarme périmétrique ou volumétrique. Lorsque vous êtes présent à votre domicile vous pouvez désactiver cette surveillance afin d'éviter de générer une alarme lorsque, par exemple, vous ouvrez une fenêtre reliée à un détecteur d'intrusion périmétrique.

Pour désactiver la surveillance des alarmes (périmétrique et volumétrique) envoyez « **ALARMES=OFF** ». Le GRS vous acquittera de la bonne prise en compte de votre demande.

Vous pouvez à tout moment réactiver la surveillance de ces alarmes en envoyant « **ALARMES=ON** » ou si vous définissez l'allure du chauffage en « **ECO** ».

5 MESSAGES D'ALERTES REÇUS

Ouverture porte ou fenêtre	Vous recevez ce message lorsqu'un capteur périmétrique à détecté une ouverture
Alarme intrusion	Vous recevez ce message lorsque votre alarme volumétrique a détecté une présence
Repos : Ouverture porte ou fenêtre*	Vous recevez ce message lorsqu'un capteur périmétrique ne détecte plus une ouverture
Repos : Alarme intrusion*	Vous recevez ce message lorsque votre alarme volumétrique ne détecte plus une présence
Risque de gel	Vous recevez ce message si la température descend en dessous de 4°C et **que la sonde est présente**. Ce message indique qu'il y a un problème avec le système de chauffage : panne de la chaudière, radiateurs, disjonction d'un circuit chauffage par exemple.

* Pour recevoir ces deux messages il est obligatoire d'avoir au préalable envoyé la commande « **MODE=ETAT** »

6 BOUTON POUSSOIR ET VOYANT LUMINEUX

En face avant du produit se trouve un bouton poussoir ainsi qu'un voyant lumineux. Hors configuration, ce voyant indique l'allure de fonctionnement du chauffage de votre résidence (**CONFORT** ou **ECO**). En appuyant sur le poussoir, vous pouvez peut sélectionner sur place l'allure de chauffage sans téléphone.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des différentes signalisations possibles.

Signalisation	Description
Alternance rapide allumé/éteint	Initialisation du produit en cours
Alternance lente allumé/éteint	Le produit fonctionne correctement et est en allure **ECO**
Allumé fixe	Le produit fonctionne correctement et est en allure **CONFORT**.
1 clignotement	Défaut d'insertion de la carte SIM. Assurez-vous d'avoir bien inséré la carte SIM
2 clignotements	Code PIN non dévalidé. Dévalidez le code PIN de la carte SIM à l'aide d'un téléphone
3 clignotements	Couverture réseau insuffisante. Le produit ne pourra communiquer à l'aide du réseau GSM
4 clignotements	Aucun administrateur n'est configuré pour le produit. Voir § 4.1
5 clignotements	Erreur lors de l'émission d'un SMS. Assurez-vous que : - Votre abonnement permet l'envoi de SMS - Votre abonnement est bien actif - Votre carte SIM est bien activée

7 CARACTÉRISTIQUES

- **Utilisation en intérieur exclusivement** (installation en tableau électrique par une personne habilitée)

- **Alimentation :** Le produit est alimenté via tension continue de 8V à 26V (Alimentation ALIMECO 12V de SILIS Electronique recommandée)

- **Puissance :** 0,5W

- **Dimensions :**

  → Produit : 70 x 58 x 90 mm (Boîtier modulaire format U4)

  → Antenne GSM : 185 x 46.5mm, câble de 2 mètres (documentation)

- **Température de fonctionnement et de stockage** : de -10°C à +60°C

- **Plage de mesure de température :** -10°C à +40°C

- **Indice de protection :** IP20

8 GARANTIE

La garantie est valable 2 ans à partir de la date d'achat du produit.

NE SONT PAS COUVERTS:

- Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive.
- Les dommages résultant de négligences, d'utilisation d'énergie, d'emploi ou d'installations non conformes aux prescriptions du constructeur.
- Les dommages résultant d'une oxydation.
- Les erreurs de branchements ou de mise en service.
- Les dommages résultant d'une utilisation industrielle ou commerciale.
- Les dommages résultant d'une cause externe comme le choc, la chute, la foudre, l'incendie, la tempête, le vandalisme.
- Les dommages matériels ou immatériels consécutifs à une panne (détérioration, trouble de jouissance, ...).
- Le remplacement d'une pièce de présentation n'entravant pas le bon fonctionnement.
- Le remplacement des consommables (piles, ...). Seules les dispositions du constructeur sont applicables.
- Les dommages aux accessoires (Thermostat, …). Seules les dispositions du constructeur sont applicables.
- Les dommages consécutifs à des interventions effectuées par le client lui-même ou toute autre personne non habilitée, ou à l'utilisation de fournitures non agréées par le constructeur.
- Les dommages consécutifs à une installation du produit dans un local qui n'est pas habilité de manière normale à recevoir du matériel électronique ou, à défaut, dont la température n'est pas comprise entre -10 et +60°C et l'humidité entre 15 et 85%.
- Les dommages dus à la présence dans l'environnement immédiat du produit, de reliefs, de masses aqueuses ou de tout autre élément susceptible de provoquer des interférences magnétiques sur le matériel.

SILIS ELECTRONIQUE

Contact

SILIS Electronique
12 rue Gemini - BAT 3
LIMOGES
87068
FRANCE

(+33) 05 55 06 07 69

contact@silis-electronique.fr

Conçu et fabriqué en France

3 760269 501256

CE